

La liberté politique

Introduction:

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » peut-on lire dans le premier article de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen. La liberté est selon les penseurs des lumières le droit le plus fondamental pour l'être humain. Cependant, de quelle liberté parle-t-on ? La liberté politique dépasse le seul cadre individuel, elle doit être égale pour tous. C'est pourquoi on peut dire que notre liberté s'arrête là où commence celle des autres. Mais où commence-t-elle justement ?

Dans ce cours, nous verrons que la liberté politique n'est possible que si elle est défendue par un État et des lois. Or, comment peut-on être libre dans la contrainte des lois ? Nous constaterons d'abord que la politique instaure un cadre qui limite notre liberté, avant de remarquer dans un second temps que, paradoxalement, l'obéissance est une condition nécessaire à toute liberté.

La politique est un cadre qui limite notre liberté



L'Homme vit en collectivité

Pourquoi l'individu accepte-t-il d'obéir à une autorité politique ? L'étymologie du mot « politique » vient de *polis*, la cité en grec. Vivre ensemble au sein d'une cité suppose d'obéir à une autorité qui, par l'intermédiaire des lois, protège les individus qui tombent sous son joug. Nous devons assurer notre sécurité au sein de la société parce que si on ne le limite pas, l'être humain exerce sa liberté sans frein et devient une menace pour les autres. Sans lois qui limitent sa volonté, l'individu veut toujours tout et plus.



Liberté naturelle :

On nomme liberté naturelle l'expression la plus directe de la liberté.

Être libre au sens premier, c'est pouvoir faire ce qui me plaît. Or, la loi du plaisir est sans frein. Elle vise exclusivement la satisfaction de nos désirs. Outre les reproches moraux auxquels nous nous exposons avec cette liberté, une entrave plus importante existe. En effet, notre liberté de faire tout ce que nous voulons peut être limitée par la liberté de quelqu'un d'autre ayant plus de force que nous. Si nous sommes deux à convoiter la même chose, le plus fort l'emportera. Si tout le monde exerçait sa liberté naturelle, la morale elle, n'aurait plus de sens dans un monde où chacun ne pense qu'à soi.

→ Au lieu de nous satisfaire, la liberté naturelle deviendrait un danger, une menace constante de chacun à l'égard de tous.



Hobbes et l'état de nature

Hobbes, philosophe anglais du XVII^e siècle, l'a très bien expliqué. Dans son œuvre *Léviathan* écrite en 1651, il imagine ce que serait l'être humain sans la société. Il nomme cet état d'un individu l'**état de nature**. Il explique alors que la vie à l'état de nature est invivable, que c'est un état de guerre permanente « *de tous contre tous* ». En effet, au-delà de ses désirs, c'est par peur qu'une personne agit. Cette peur de l'autre pousse un individu à tromper son prochain pour garantir sa sécurité. Car les êtres humains naissent égaux – les inégalités physiques ou intellectuelles sont négligeables – , et à force égale aucun ne domine jamais. C'est pourquoi cet état de guerre propre à l'état de nature est perpétuel. Pour Hobbes, s'il n'est pas contrôlé par des lois qui limitent sa liberté naturelle:

« l'Homme est un loup pour l'Homme ».

Par conséquent, chaque individu à l'état de nature vit dans l'angoisse de la mort et de la précarité. En instaurant des règles de vie commune, Hobbes dit que les êtres humains, qui souffrent tous de la peur de mourir, ont cherché un moyen de sauver leur peau. À tel point que selon lui, c'est la raison pour laquelle la monarchie absolue est un mal nécessaire. La domination de tous par un seul individu est la seule manière d'éviter la guerre perpétuelle de tous contre tous.



La liberté civile

Le contrat social

Mais comment vient-il à l'idée des êtres humains d'abandonner à une autorité leur liberté naturelle, leur pouvoir de faire ce qui leur plaît ? Ils font un calcul rationnel. Imaginons un gâteau que nous adorons, et que nos deux frères aiment autant que nous. Quel scénario nous semble préférable ?

- 1 Nous n'avons pas le choix : notre grand frère rafle tout parce qu'il est le plus fort, et ne nous laisse rien.
- 2 Nous volons tout le gâteau et nous enfermons à clé pour le manger : nous nous protégeons ainsi des assauts de nos frères qui se vengeront à la première occasion.
- 3 Nous laissons notre mère faire le partage : nous sommes ainsi sûrs d'avoir notre part, moins grosse que si nous avions tout pris mais dont la dégustation nous est garantie et sans représailles.

Dans les deux premiers cas, la crainte et l'incertitude règnent. Dans le troisième, nous devons refréner notre penchant naturel à l'égoïsme. Pour que ce soit possible, nous et nos frères nous en remettons à une autorité supérieure : notre mère. Par analogie, les êtres humains effectuent le même calcul lorsqu'ils fondent l'État. Leur situation d'insécurité va faire naître l'idée de se soumettre à une autorité. Cette autorité doit protéger leur vie et leurs biens des attaques possibles des autres. Les individus établissent alors un contrat implicite entre eux par lequel chacun s'engage à déposer sa liberté naturelle dans les mains d'une autorité supérieure à

tous : l'État. En retour, celui-ci doit préserver leur sécurité et leurs biens personnels par l'intermédiaire de lois.

→ Ce moment de soumission volontaire à une autorité se nomme le contrat social.

La protection des libertés

Mieux vaut accepter de perdre un peu de sa liberté naturelle pour gagner la certitude que ce qui nous est accordé le sera de manière identique à tous, et restera protégé. Personne ne pourra nous le prendre sans risquer la sanction de la loi.

- D'une part, la loi protège les libertés, c'est-à-dire l'ensemble des droits qui nous sont accordés. La liberté de pensée, d'expression ou de culte sont par exemple des droits protégés dans la plupart des pays démocratiques. Par exemple en France on peut les retrouver énoncés dans la constitution.
- 2 D'autre part, la loi sanctionne les actions nuisibles à la société.
- 2 Le citoyen obéit à la loi
- (a.) Par le contrat social l'individu devient citoyen

L'abandon de la liberté naturelle au profit de la liberté politique se fait par un contrat qui garantit la liberté, la sécurité et la propriété. Ces trois droits fondamentaux sont compromis dans l'état de nature, puisque n'importe quel individu plus fort peut en priver un autre. Or, ce n'est pas tout.



La liberté politique métamorphose l'être humain. De simple individu, il devient citoyen.

• Quelle est la différence entre ces deux statuts?

Un individu est un élément isolé dans un ensemble. Il se caractérise par l'expression de ses besoins, de ses préférences et de ses désirs singuliers. La

SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 4 sur 7

recherche d'intérêts personnels est son moteur. Dans notre société, l'individu a toujours le droit de poursuivre son bien et son désir, sous réserve qu'il ne nuise pas à ceux des autres et ne devienne pas une menace pour eux. En revanche, la démarche du citoyen est guidée par la recherche du bien commun, propre à tous. Voter, c'est élire des représentants politiques qui défendront des valeurs qui nous tiennent à cœur. Le citoyen est un individu qui prend conscience de sa participation active à la cité, au bien commun. Il accepte d'avoir des droits et des devoirs et élabore les lois auxquelles il va se soumettre.



L'obéissance à la loi

C'est donc d'abord par intérêt que nous acceptons de nous soumettre au pouvoir. Mieux vaut se soumettre à une seule autorité qui dépasse toutes les volontés particulières, et s'assurer en retour sa protection, plutôt que lutter constamment contre toutes les volontés particulières. Par ailleurs idéalement, nous ne nous soumettons au pouvoir dans la seule mesure où nous le jugeons légitime. Sinon, il s'agit d'une **dictature**.



Pouvoir légitime :

Un pouvoir légitime est celui que le citoyen reconnaît juste et utile pour le bien commun.

C'est un pouvoir qui bride nos instincts individualistes. Mais en tant que citoyens, nous savons qu'il est bon pour la collectivité de respecter la loi. C'est pourquoi nous nous obligeons à obéir aux lois que promulgue une autorité légitime. Cette légitimité s'appuie sur le fait que nous élisons les personnes qui définissent les lois. C'est pourquoi on appelle le système politique français une démocratie représentative. Nos élus nous représentent, ce qui signifie que nous leur déléguons notre pouvoir de décision.



Démocratie représentative :

Système politique dans lequel les citoyens délèguent leur pouvoir de décision à des représentants.



En philosophie, l'obligation se distingue de la contrainte.

Une contrainte imposée à quelqu'un est une violence qui entrave sa liberté d'action. Par exemple, si je suis menacé par une arme, je suis contraint de donner ce que l'on me demande. En revanche, l'obligation me laisse le choix. Je m'oblige à obéir à une loi parce que j'en comprends le bien-fondé pour la société. Je paie mes impôts parce que je comprends la nécessité de participer au maintien du service public comme l'école ou l'hôpital.

→ Pour résumer, face à un pouvoir légitime, le citoyen en nous s'oblige à respecter les lois et les autorités. C'est en obéissant à la loi que nous devenons libre politiquement. Un pouvoir illégitime contraint l'individu à se soumettre à des lois qui limitent ses droits les plus élémentaires, comme la liberté d'opinion ou d'expression. Il ne prend pas en compte les intérêts de ses concitoyens, mais seulement ses intérêts propres.



En Grèce antique et plus précisément à Athènes, tous les individus de la cité n'étaient pas citoyens. Parmi eux il y avait les esclaves, les barbares (les étrangers), et les femmes qui n'avaient pas accès à la citoyenneté. Le statut de citoyen octroyait un droit privilégié à participer aux décisions de la cité, et notamment à la création, la suppression ou la modification des lois. Le pouvoir décisionnel était alors réservé à une élite. Bien qu'il s'agisse d'un des premiers modèles de démocratie, Athènes fonctionnait au travers d'un système inégalitaire. Depuis la *Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen* a fait de la citoyenneté un droit universel, qui encore aujourd'hui n'est pas nécessairement respecté partout. La liberté politique reste avant tout un privilège qu'il s'agit de défendre pour toutes et tous. C'est ce qu'Hannah Arendt, philosophe et politologue du XX^e siècle, a désigné comme étant un « droit d'avoir des droits ».

SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 6 sur 7

→ La citoyenneté est donc une condition nécessaire de la liberté politique.

Conclusion:

Si au premier abord, être libre correspond à faire ce qui nous plaît, nous avons compris que la liberté naturelle devient une contrainte si nous ne l'encadrons pas. En revanche, la liberté civile limite la liberté naturelle. Elle est le devoir d'obéir aux lois parce que nous en comprenons l'utilité et la légitimité. Cette légitimité s'appuie sur la représentativité, c'est-àdire sur le fait que nous élisons nos représentants.

Être libre politiquement, ce n'est donc pas s'affranchir de la loi pour faire ce que l'on veut. C'est participer à l'élaboration de la loi, et la respecter. La liberté politique permet donc aux êtres humains de vivre ensemble pacifiquement. Elle s'apprend, c'est pourquoi on dit qu'elle est politique et non naturelle.